

## 10 Faits divers &amp; Justice

## Accident de la voie publique à Bitam

## Un adolescent mortellement fauché par un minibus

SCOM

Lambaréné/Gabon

*Le véhicule incriminé est une propriété de l'École normale supérieure (ENS) dont le conducteur, Gilbert Engouang, n'était détenteur d'aucun ordre de mission. La victime, Lovi Edou Milama, est morte sur-le-champ.*

LA journée du lundi 15 août dernier a particulièrement été douloureuse pour la famille de Lovi Edou Milama. En effet, l'adolescent de 15 ans, a été mortellement fauché, à Mongomo 1 dans la commune de Bitam, par un véhicule de marque Toyota Hiace, immatriculé 184 S212, conduit par Gilbert Engouang, Gabonais, 46 ans, agent en fonction à l'École normale supérieure (ENS)



Photo : l'Union

La ville de Bitam, théâtre de l'accident qui a coûté la vie à l'adolescent Edou Milama.

donné son nom au quartier -, Gilbert Engouang perd subitement le contrôle du véhicule. Ce dernier, roulant manifestement à une vitesse excessive, selon des témoins, ne pu éviter le jeune Lovi Edou Milama. Lequel tentait de traverser la chaussée.

L'impact est si violent que la victime, grièvement blessée, a rendu l'âme sur-le-champ. Et, contrairement à ce à quoi l'on aurait pu s'attendre, comme c'est généralement le cas en pareille circonstance, Gilbert Engouang n'a pas fui après le drame. Il est allé immédiatement se constituer prisonnier à la brigade de gendarmerie, située à 300 mètres du lieu du sinistre. Sauf que les parents de la victime ont pris d'assaut l'unité de la gendarmerie nationale où est détenu l'auteur de cet accident mortel, pour lui régler son compte. Mais la direction des enquêtes, fort heureusement, en prévision de la réaction des parents avait, de son côté, pris des dispositions pour sécuriser le conducteur et les lieux.

Lors de l'audition de Gilbert Engouang, les gendarmes découvrent, que celui-ci a déplacé le véhicule qui appartient à la direction générale de l'ENS sans autorisation préalable de sa hiérarchie, à Libreville. Un constat qui n'est pas pour plaider en sa faveur. Tant ce dernier va non seulement devoir répondre des faits d'homicide involontaire, mais aussi expliquer à ses supérieurs hiérarchiques comment il s'est retrouvé dans le Woleu-Ntem avec un véhicule administratif sans aucun ordre de mission.

de Libreville. Lequel aurait pris le minibus, indique-t-on, sans une autorisation préalable de la direction générale de cette grande école. L'auteur de cet homicide involontaire sera déféré, ce lundi, devant le parquet d'Oyem.

Il est environ 13 heures lorsque l'accident se produit. Le lieu du drame se trouve à quelques encablures de la brigade de gendarmerie du chef-lieu du département du Ntem. Aussi, les pandores n'ont-ils aucune difficulté à se rendre sur place, dans le cadre du constat d'usage. A la lumière des faits, le minibus qui appartient à l'École normale supérieure roulait dans le sens centre-ville/Billy. Parvenu à la hauteur de la rivière Mongomo, - cours d'eau qui a

## Au Cameroun

## • Une femme tente de voler un bébé dans les locaux de l'église du pasteur pentecôtiste John Chi

*La prénommée Mélanie a été prise alors qu'elle s'apprêtait à s'enfuir avec l'enfant que lui avait confié une fidèle.*

**BEAUCOUP** de bruit à l'église Ark of God's Covenant Ministry, située au quartier Bokwango à Buea, le 7 août 2016. Ce n'est pas seulement le bruit des louanges au Seigneur qui était entendu. Il y avait aussi les cris de désolation de cette mère qui venait de constater la disparition de son enfant. De même que la clameur de désapprobation des fidèles massés en ces lieux et qui visaient une certaine Mélanie, présentée comme la voleuse de bébé.

"Ladite Mélanie a trompé la vigilance pendant quelques minutes et a réussi à sortir de l'enceinte de l'église avec un bébé de deux mois qui lui avait été confié par une mère allaitante, parce qu'elle devait se rendre aux toilettes. À son retour, Mélanie à qui l'enfant avait été confié, ne se trouvait nulle part. La mère dudit bébé a lancé un cri de détresse et toute la communauté s'est mobilisée à la recherche de l'enfant perdu. À ce moment-là, Mélanie cherchait à sortir de l'enceinte de l'église, mais s'est fait appréhender pendant qu'elle essayait de prendre une voiture qui allait l'emmenner à Limbe où ses partenaires dans cette affaire affreuse l'attendaient impatiemment avec le butin", lit-on dans l'édition du journal The Spark, paru mercredi 10 août 2016 et qui reprend un article du support de communication de l'Ark of God's Covenant Ministry. La suite de l'article indique que c'est le comportement suspect de la voleuse présumée qui a éveillé les soupçons. Alors qu'elle était déjà sortie, les éléments de la sécurité du ministère l'ont ramenée dans l'église. L'apôtre John Chi, en apprenant l'incident, a même interrompu le culte. Il a invité la mère du bébé attristée dans son bureau et lui a posé quelques questions. C'est à ce moment que Mélanie "la voleuse" va être entraînée et délestée de l'objet de son forfait. Et pendant que l'homme de Dieu essayait d'avoir autant de précisions possibles sur l'incident du bébé, certains gardes sont entrés avec Mélanie portant un enfant qu'elle déclarait être le sien. La mère du bébé a vite reconnu son enfant et ne cesse de glorifier le Seigneur pour ce miracle.

## • Trois membres d'une famille retrouvés morts dans leur maison à Bafoussam

*Les hypothèses de l'asphyxie et de l'empoisonnement évoquées. Une autopsie est prévue pour connaître les raisons réelles de ces décès.*

UNE femme, son bébé de 6 mois et sa nièce de 10 ans, ont été retrouvés morts mardi dernier à leur domicile, à Bafoussam. Le chef de famille, le nommé Wandja Walaye, a

eu plus de chance. Il a été retrouvé dans un état comateux et transporté à l'hôpital régional de Bafoussam, où des soins intensifs lui sont administrés. Au micro de la CRTV, une connaissance de cette famille, employée d'une société locale, raconte : "J'ai travaillé avec lui (le chef de famille, NDLR) hier soir. À la fermeture, je suis rentrée. C'est ce matin que mon collègue m'appelle me disant qu'il est arrivé là depuis 7 heures 30, il frappe à sa porte et il ne répond pas. Je lui fais comprendre qu'il est sûrement en train de dormir, parce qu'il est avec sa femme. Dix minutes après, je l'ai rappelé, il me dit que jusqu'ici il n'y a pas de suite. Je prends la moto, j'arrive et je constate ce qui est arrivé. J'ai appelé la police, nous sommes arrivés ensemble et on a cassé la porte".

Plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer l'origine du drame. D'abord une fuite de gaz du groupe électrogène qui alimentait la maison des défunts. Et, aussi, un éventuel empoisonnement. L'autopsie à pratiquer sur les corps des victimes permettra de déterminer la cause de leur mort. Les dépouilles ont été déposées à l'hôpital régional de Bafoussam.

## • Un gendarme abat un jeune homme âgé de 18 ans dans la Région de l'Est

LE Quotidien Emergence, dans son édition du 16 août 2016 dernier, rapporte que le gendarme Simon Sogoye, enquêteur en service à la brigade de Ngoura, a eu une altercation avec le jeune Gaetan Samaki dans la localité de Colomine, département du Lom et Djerem, dans la Région de l'Est. Ladite altercation a abouti au décès du jeune homme âgé de 18 ans. La pomme de discorde entre les deux hommes, à en croire des sources du journal, serait une femme. Pour l'heure, Hervé Guy Abanda Mvogo, le commandant de compagnie de gendarmerie du Lom et Djerem, a fait savoir qu'"une enquête militaire est ouverte contre l'élément Simon Sogoye de la promotion 2013, pour homicide involontaire".

Selon des sources, la bagarre qui s'est déclenchée entre le gendarme et le jeune garçon a eu pour cadre le débit de boisson dénommé "Fally Ipupa Bar de Colomine". Les populations racontent que le militaire aurait voulu distraire son vis-à-vis pour récupérer la femme dont l'identité est gardée secrète. Gaetan Samaki n'a pas vu d'un bon œil cette action du gendarme. Samaki a sauvagement bastonné le gendarme. "Au moment où nous sommes venus les séparer, le gendarme a sorti l'arme et a tiré un premier coup en l'air."

Ensuite il a demandé à Gaetan de revenir ! Ce jeune de lui répliquer : lâche, tu n'as pas honte de sortir l'arme face à moi ! Sans mot dire, le gendarme a tiré", raconte un témoin qui a requis l'anonymat.

C'est donc à la morgue de l'hôpital régional de Bertoua que le corps du jeune homme a été déposé par le magistrat municipal. Le gendarme mis en cause est en garde à vue. "Je prépare déjà un dossier disciplinaire contre lui", a déclaré le commandant de compagnie de Lom et Djerem.

